

# INFO COC N°012/25/26

DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

\*\*\*\*\*

## I. CONCLUSIONS + REPORTS DE MATCHS HORS DELAI SUR GEST'HAND

Depuis le début de la saison bon nombre de clubs n'effectue pas les conclusions de matchs sur Gest'hand en temps et en heure ce qui entraîne des conséquences sur la programmation de la semaine (programme qui doit être transmis **le lundi avant 10h00 aux services des sports**) et sur l'organisation des clubs visiteurs ainsi que sur les désignations des arbitres.

Nous vous rappelons qu'une conclusion doit être effectuée maximum 14 jours avant la date de la rencontre.

À compter de ce jour nous serons intransigeants sur le délai des conclusions. Les sanctions financières seront appliquées et la COC procédera aux conclusions en retard.

Idem pour les reports sur Gest'hand, qui doivent rester exceptionnels et non systématiques car cela a des conséquences sur les désignations d'arbitres.

Cordialement.

Caroline CLEF

Présidente de la COC

